



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Lille, le **20 JUIN 2023**

Monsieur le maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par le conseil départemental du Nord en date du 16 décembre 2022, concernant l'opération suivante :

**« la réfection de l'OA 6255 au droit de la RD90 et du ruisseau du Zécart sur la commune de Templeuve en Pévèle».**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la **confirmation d'opposition tacite** de monsieur le préfet concernant cette déclaration.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Sophie LEROY, en charge de l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03.28.03.84.09 – mail : sophie.leroy@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable du  
service eau nature et territoires,

Hélène SOLVES

Copie au service territorial Centre de la DDTM

Monsieur le Maire  
87 Rue du Zécart  
59242 Templeuve-en-Pévèle  
Réf. : **571-PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)